

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION

du 28 avril 1902.

XX. — Articles de Paris et petites industries.

N° 321.587

1. — BIMBELOTERIE.

*Brevet de quinze ans demandé le 28 avril 1902 par MM. DUFFEK (Arthur) et STRE-  
NITZ (Alexander), pour un jouet pour imiter les mouvements de marche avec des soldats  
ou autres figurines en métal ou autre matière. (Délivré le 15 septembre 1902; publié  
le 14 janvier 1903.)*

Cette invention est relative à un nouveau genre de jouet permettant d'imprimer à un certain nombre de figurines telles que des soldats en métal, des cavaliers, etc., en même temps et dans le même sens, un mouvement rotatif autour de l'axe de la figurine ou de tout autre axe, et un mouvement en sens rectiligne, et cela par le déplacement du jouet sur un support à surface rugueuse. Le jouet permet de faire exécuter aux figurines différents exercices militaires, tels que les changements de front, la marche en files, en doubles files, les conversions, demi-tours, etc., ainsi que le mouvement en avant en ligne droite dans un sens quelconque, ce qui distingue notre jouet des dispositions proposées dans le même but, mais qui ne permettent aux figurines que d'exécuter un mouvement dans certains sens déterminés.

Le dessin annexé représente notre jouet en plusieurs exemples.

Les fig. 1 et 2 représentent un premier exemple en plan et en coupe longitudinale.

Les fig. 3 et 4 montrent un autre exemple en plan et en coupe.

La fig. 5 montre une combinaison spéciale de la disposition représentée dans les fig. 3 et 4.

Enfin, les fig. 6 et 7 représentent une troisième disposition du jouet, en plan et en coupe.

Le jouet est constitué par des lames minces pourvues de languettes qui, partant perpendiculairement des lames, divergent ensuite dans un angle d'environ 45° et portent à leurs extrémités les figurines, soit directement, soit au moyen de parties articulées.

Dans l'exemple représenté dans les fig. 1 et 2, les lames pourvues de languettes *c* forment les entretoises d'un cadre *a* auquel sont adaptées de petites poignées *b* permettant de saisir le cadre et de le déplacer. La partie des languettes *c* qui part des entretoises est perpendiculaire à ces dernières, tandis que la partie extrême des languettes forme un angle d'environ 45° avec les entretoises. Celles-ci sont parallèles entre elles et les languettes sont également parallèles entre elles. Aux extrémités libres des languettes sont adaptées des chevilles ou des crochets redressés *d* sur lesquels les figurines sont montées au moyen d'ouvertures pratiquées excentriquement dans leurs bases *f*, de sorte que la plus grande partie de ces bases repose sur le support sur lequel est posé le cadre *a*, par exemple sur un dessus de table rugueux. Lorsqu'on déplace le cadre sur le support, les figurines sont entraînées et à chaque changement dans le sens du mouvement du cadre, elles tournent autour des chevilles *d*, de manière à être dirigées parallèlement entre elles. Dans la figure 1, les rectangles indiqués en ponctué montrent

les positions que prennent les bases  $f$  des figurines montées sur les chevilles  $d$  lorsqu'on meut le cadre dans le sens des flèches figurées près des rectangles. Afin que les figurines restent toujours sur le support avec la plus grande partie de leurs bases et ne tombent pas en venant rencontrer les languettes, celles-ci sont pourvues de saillies relevées  $g$  et  $h$  qui limitent le mouvement rotatif des figurines.

10 Les fig. 3, 4 et 5 représentent des cadres dans chacun desquels n'est disposée qu'une seule rangée de languettes, mais ces cadres peuvent être réunis entre eux par des crochets  $i$ .

15 La disposition représentée dans les fig. 6 et 7 se compose de deux lames planes  $n$  et  $p$  et des bras  $a^1$ , munis de languettes recourbées  $c^1$ , et pourvus à l'une de leurs extrémités de talons obliques  $a^2$ . Ces talons sont pivotés en  $o$  sur la lame  $n$  et en  $q$  sur la lame  $p$  de façon à former des bielles qui, lorsque les lames  $n$  et  $p$  sont déplacées, parallèlement entre elles, d'une position extrême dans l'autre, amènent les bras  $a^1$  avec les languettes  $c^1$  de la position pleine représentée fig. 6 dans la position ponctuée.

20 Aux extrémités libres des languettes  $c^1$  sont adaptées d'une manière rotative des lamelles en forme de croissants  $k$  munies, à leurs extrémités, de chevilles ou de crochets redressés  $d^1$  sur lesquels les bases des figurines sont montées au moyen d'ouvertures ménagées excentriquement de la manière précédemment décrite.

35 Afin que les différentes évolutions et mouvements de marche puissent être exécutés aussi avec des figurines plus grandes, par exemple avec des cavaliers, par le mouvement des lames  $n$  et  $p$ , les croissants  $k$  sont pourvus également au centre de chevilles ou crochets  $d^2$  et dans les croissants sont disposés des taquets relevés  $k^1$  qui viennent en contact latéralement avec les bases  $f^1$  des figurines montées sur les chevilles  $d^2$  et servent de guides aux figurines.

EN RÉSUMÉ, nous revendiquons par la présente demande de brevet :

1° Un nouveau genre de jouet permettant de faire tourner en même temps et dans le même sens et de faire avancer en sens recti-  
50 ligne un certain nombre de figurines, telles que des soldats en métal ou autre matière, des cavaliers, etc., jouet constitué par des lames pourvues de languettes qui, partant perpendiculairement des lames, sont recour-  
55 bées ensuite dans un angle d'environ 45°, ces languettes portant à leur extrémité les bases des figurines qui y sont montées d'une manière rotative, de sorte que la plus grande partie de ces bases repose sur le support sur  
60 lequel les lames sont posées et sont déplacées.

2° Une forme d'exécution du jouet spécifié dans la revendication 1°, caractérisée par ce fait que les lames, pourvues de languettes recourbées  $c$  disposées parallèlement entre elles,  
65 forment les entretoises d'un cadre  $a$ .

3° Une forme d'exécution du jouet spécifié dans la revendication 1°, caractérisée par ce fait que les lames ou bras  $a^1$  pourvus de languettes recourbées  $c^1$  disposées parallèlement  
70 entre elles, sont pourvus à l'une de leurs extrémités de talons obliques  $a^2$  pivotés sur deux lames  $n$  et  $p$ , de sorte que lesdites lames peuvent être mues parallèlement entre elles, les languettes  $c^1$  recevant ainsi un mouvement  
75 de conversion de 90°.

4° Dans le jouet spécifié dans la revendication 3°, la disposition de lamelles  $k$  en forme de croissants, pivotées au centre sur les extrémités libres des languettes  $c^1$  et portant à  
80 leurs extrémités les chevilles ou crochets  $d^1$  sur lesquels sont montées les bases des figurines.

Le tout en principe, comme décrit ci-dessus et représenté dans le dessin spécimen annexé.  
85

Paris, le 28 avril 1902.

Par procuration de MM. Duffek et Strenitz :

CHASSEVENT.

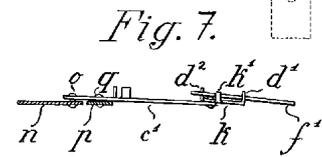
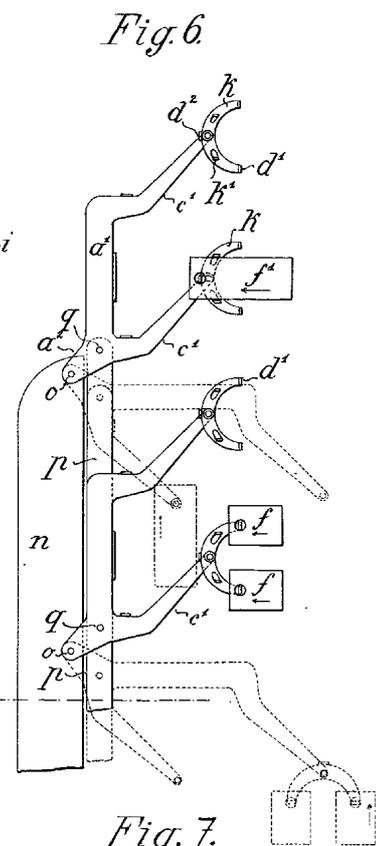
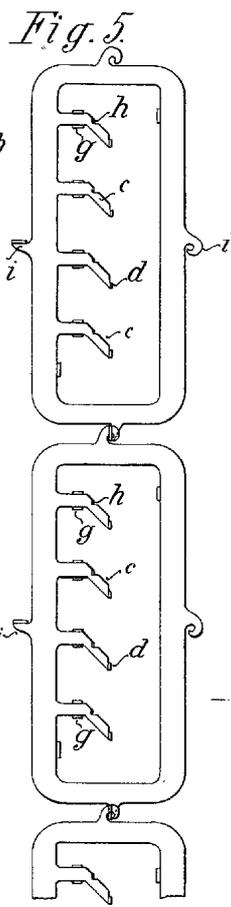
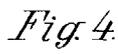
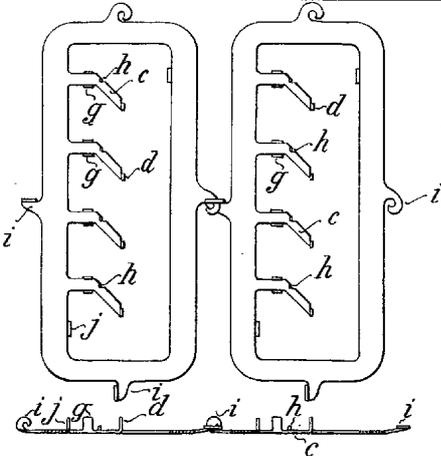
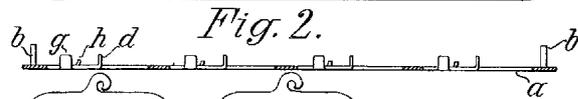
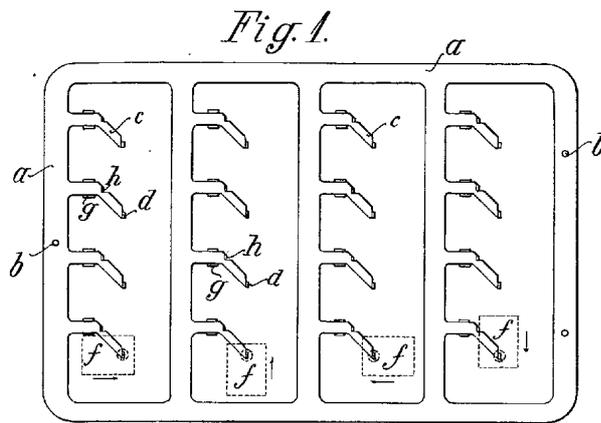


Fig. 1.

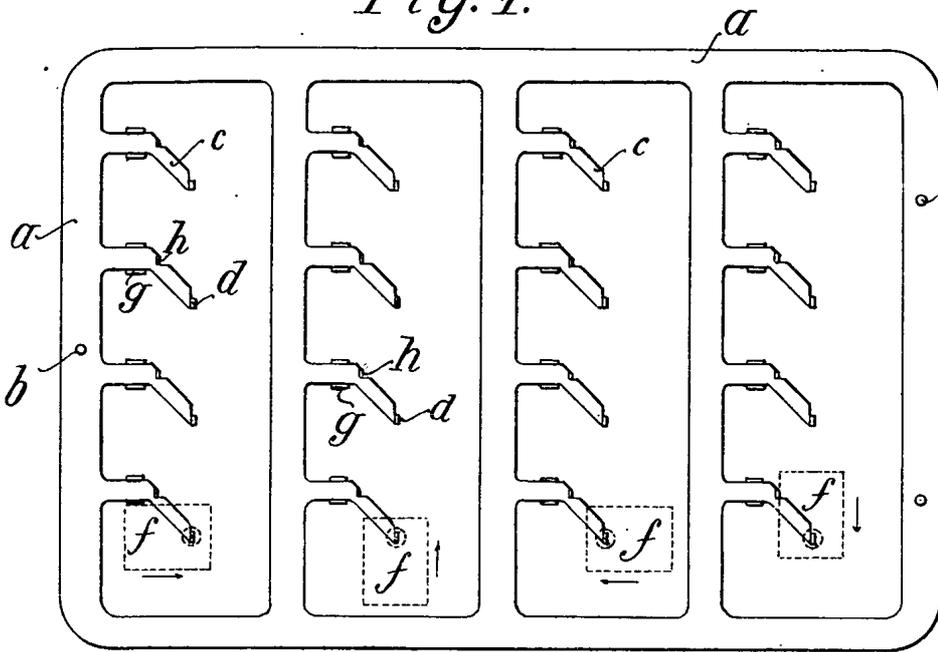


Fig. 5.

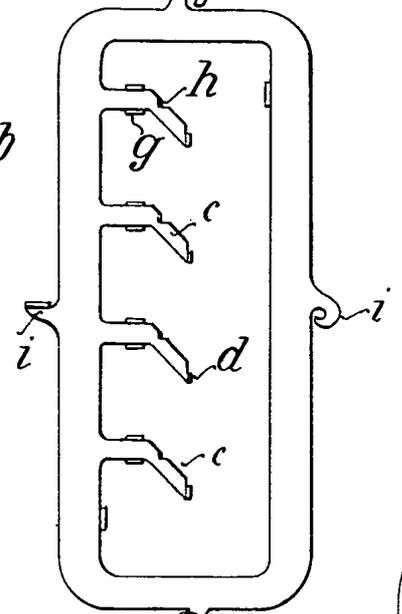


Fig. 2.



Fig. 3.

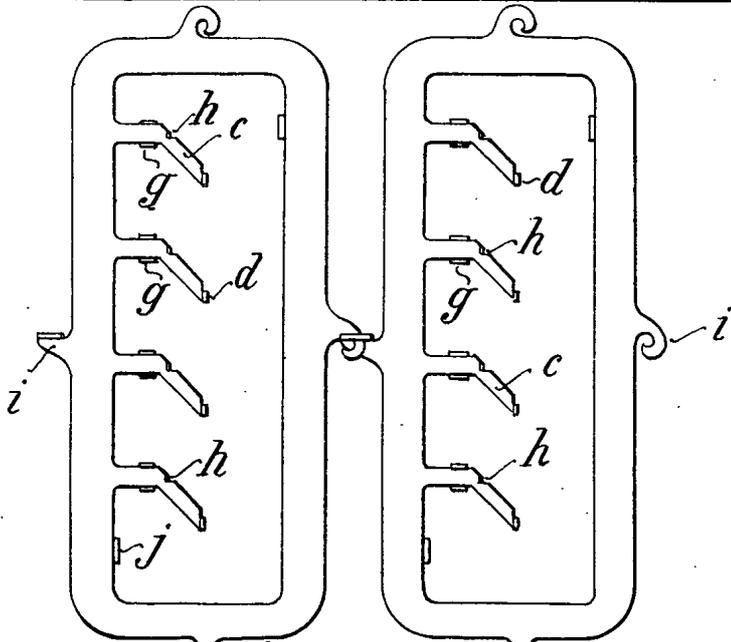


Fig. 4.

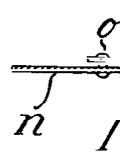
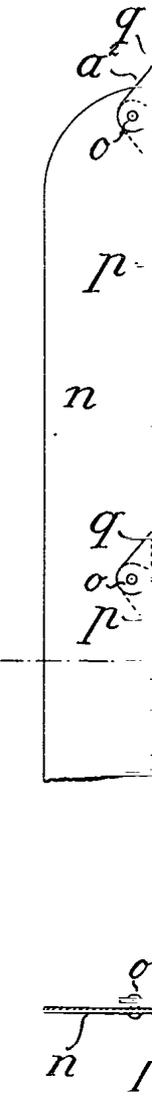
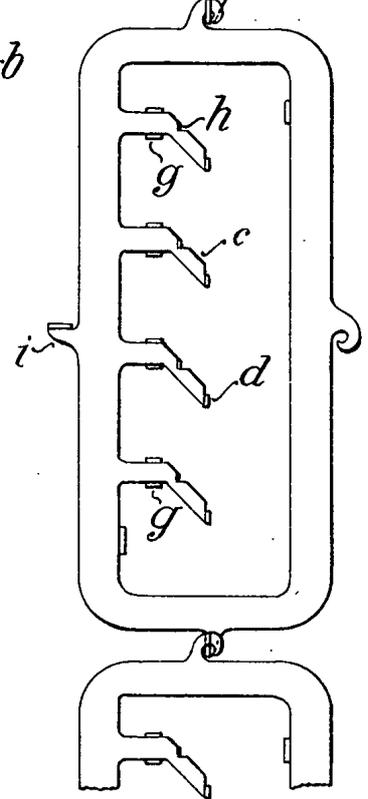
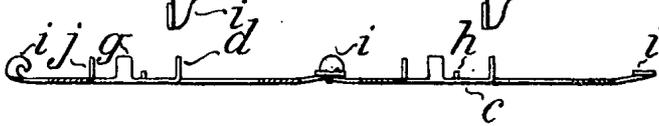


Fig. 6.

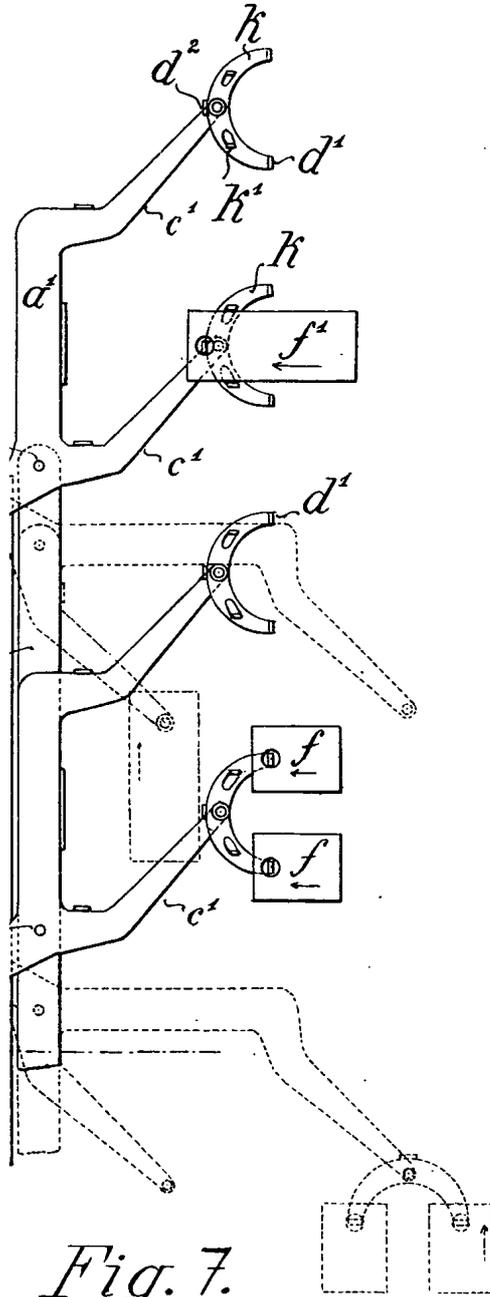


Fig. 7.

